

Du patrimoine démodé au retour du Grand Tour

Réflexions sur la désaffection des cultes

Lucie K. Morisset and Luc Noppen

Volume 24, Number 2, Summer 2005

Tourisme, religion et patrimoine : nouveaux regards sur une triade ancienne

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1071088ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1071088ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (print)

1923-2705 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Morisset, L. K. & Noppen, L. (2005). Du patrimoine démodé au retour du Grand Tour : réflexions sur la désaffection des cultes. *Téoros*, 24(2), 39–46.
<https://doi.org/10.7202/1071088ar>



Du patrimoine démodé au retour du Grand Tour

Réflexions sur la désaffectation des cultes

Lucie K. Morisset et
Luc Noppen

L'Unesco, c'est-à-dire l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, mise notamment sur le tourisme, depuis quelques années, pour promouvoir et soutenir le patrimoine ; c'est le cas, par exemple, du « patrimoine mondial », que le digne organisme s'applique à inscrire dans un « réseau intégré » de circuits, de routes, bref d'itinéraires voués à séduire le « visiteur »¹. Or, cette ambition de sauver le patrimoine par le tourisme, fort commune au demeurant, repose, croyons-nous, sur une corrélation bien hypothétique entre le pouvoir d'attraction du patrimoine et les retombées économiques de l'industrie touristique, que l'Unesco n'hésite d'ailleurs pas à décrire comme « *la plus importante au monde, devant les industries automobiles et chimiques* »². Ajouter la religion et cette manifestation patrimoniale qu'on lui associe, les églises, au vieux couple tourisme / patrimoine, permet peut-être d'éclairer la réflexion au-delà de cet horizon sans doute un peu court³.

Sous cet angle, en effet, et bien que certains arguent maintenant que « *le meilleur moyen d'éviter de transformer les églises en condos est de les ouvrir aux touristes* » (Désiront, 2005 : F4), rien ne semble gagné. Tandis que de nombreux édifices ecclésiastiques ont mérité une place de choix dans les corpus nationaux des biens culturels « protégés » – les seules églises catholiques comptent pour un peu plus de 10 % des monuments classés du Québec, par exemple –, il se trouve des citoyens pour prétendre que « *le vrai patrimoine à sauver ce n'est pas tant des pierres à conserver mais des édifices qui servent à l'expression de la foi d'une communauté de croyants* » (East, 2005 : A19). On comprend alors que le touriste n'est guère bienvenu

dans ce « patrimoine », si, encore, patrimoine il y a. Pourtant, quelle que soit l'improbabilité de la sauvegarde, l'affirmation contient plus qu'il n'y paraît quant au destin des églises, pour peu qu'on y décèle les implications interreliées du tourisme, du patrimoine et de la religion. Observons d'emblée qu'elle n'est pas dépourvue de raison. Le « patrimoine », en effet, selon à tout le moins sa dénotation moderne de « monument historique », survient généralement quand un édifice cesse de servir la fonction à laquelle il était voué, c'est-à-dire quand il est désuet : ainsi en fut-il des moulins à vent, des châteaux de la Loire, des pyramides d'Égypte et autres « monuments » un jour dévolus, selon l'étymologie du mot, à perpétuer la mémoire (de ce qui est *passé*). Cette définition est bien suffisamment ancienne et commune pour s'imposer à l'esprit des pratiquants, dits « croyants », qui, partant, n'ont pas tort de s'opposer à ce qu'un « Autre », touriste ou spécialiste des monuments historiques, « patrimonialise » l'église : la proclamation de désuétude qui affleure dans l'intention patrimoniale s'impose d'autant plus dans le débat que la désaffectation de la fonction religieuse se révèle, partout et chaque jour, de plus en plus évidente. *Piazze piene, chiese vuote* (places pleines, églises vides), comme le veut un nouvel adage romain, né des bilans de l'œuvre de Jean-Paul II ; au Québec, on sait que maintenant le taux de pratique des religions « historiques » (catholicisme, protestantisme, etc.) tombe sous la barre des 5 %.

Religion, patrimonialisation et leur ressort commun : l'église

L'église est pourtant probablement, de tous les monuments, le seul qu'on ait élu à ce titre alors que sa fonction d'origine (la pratique de la religion) était encore active. Plus précisément en fait, comme nous le verrons, l'église est sans doute le seul de tous les mo-

numents qui ait retrouvé sa fonction d'origine par-delà la patrimonialisation. Peut-être peut-elle, en cela, révéler quelques tenants et aboutissants du patrimoine, à l'heure où justement un questionnement de plus en plus pressant s'impose quant à la pertinence de conserver ce qui n'aurait pour seule fonction que d'être un « monument ». Spécialiste de l'économie des arts et de la culture, Xavier Greffe (2003) a à cet égard mis en parallèle, aux « valeurs d'existence » qui définissaient le monument depuis le XVIII^e siècle (beauté, âge, etc.), une « valeur d'usage » qu'il importe désormais d'interpeller, considérant notamment notre tendance occidentale à agrandir indéfiniment le champ du patrimoine : à quoi, en d'autres mots, cet édifice patrimonial peut-il servir ? Voilà une bien épineuse question, au moment où les églises se trouvent dépourvues de fonction.

Par-delà ce « problème » qu'elle partage avec le patrimoine, l'église recèle aussi l'origine des processus modernes de la patrimonialisation, de plusieurs façons. Étymologiquement et sémantiquement, elle a légué au patrimoine son vocabulaire, plus précisément celui de la religion qui l'investissait de sens : la relique, la consécration, la sacralisation, voire le « *Culte moderne des monuments* », comme l'écrivait Alois Riegl, de la patrimonialisation, relèvent d'une même volonté de concevoir un domaine sacré, en ce qu'il est distinct du profane ou, plus simplement, en ce qu'il est hors du commun. Cette transcendance caractérise en effet aussi bien le patrimoine que toutes les traditions religieuses historiques, car elle passe par un lieu matériel, par un objet ou par un ensemble d'objets auxquels religion ou patrimonialisation confèrent une signification qui dépasse l'ordre des réalités déterminées et suppose l'intervention d'un principe supérieur. C'est ce lieu ou cet objet localisé qui motive le pèlerinage ; ainsi, épistémologi-



quement, la religion et l'église qu'elle investit peuvent être créditées de la naissance du tourisme⁴, mais aussi de toutes les disciplines qui se posent aujourd'hui en soutien de la patrimonialisation, à commencer par l'archéologie – dont on rappellera qu'elle ne s'intéressait, à l'origine, qu'aux objets connotés d'une valeur religieuse – y compris, notamment, la muséologie dont nous reparlerons.

Enfin, historiquement, comme nous l'évoquions, l'église a génétiquement encodé le monument historique, puisqu'elle fut le premier, au moins dans l'univers socioculturel que le Québec partage avec la France (pour l'essentiel du fait, en l'occurrence, d'un Code civil que les Québécois tiennent de l'Ancien Régime). C'est lorsqu'ils nationalisèrent les biens d'Église, à la Révolution (1789), que les Français engendrèrent le monument historique, dès lors qu'on considéra que les édifices et les objets mis en péril par le « vandalisme » de certains révolutionnaires, comme l'abbé Henri Grégoire les dénonça alors⁵, symbolisaient plus que la religion ou la féodalité : ils matérialisaient la mémoire de la nation⁶. La suite est connue : Alexandre Lenoir recueillit, ici statues de Notre-Dame, là tombeaux de Saint-Denis et autres œuvres des églises parisiennes, au couvent des Petits-Augustins ; le Musée des monuments français était né et, en 1830, une première commission des monuments historiques⁷ voyait le jour sur le territoire européen, avec, bien évidemment, les églises pour principales cibles. Ce fut en elles, aussi, qu'on codifia les approches et les pratiques de la restauration monumentale qui marquèrent profondément le siècle et la France, à travers, tout particulièrement, l'œuvre de l'architecte Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, pourfendeur anticlérical de la « théocratie » et néanmoins fervent amoureux du gothique, qui, pour lui, témoignait de la fonction originelle laïque des cathédrales⁸ ; la restauration de la Sainte Chapelle (lancée en 1836), où Viollet-le-Duc fit ses premières armes, et celle de l'abbatiale Saint-Denis, que l'administration des Travaux publics lui confia en 1846, restent particulièrement exemplaires de ce moment clé de l'histoire de la conservation du patrimoine.

En arrière-plan de cette patrimonialisation, la nationalisation française des biens d'Église, qui connaîtrait, certes, de nombreux soubresauts, sous-tendit d'ailleurs d'une certaine façon le retour ou la consolidation des églises dans leur fonction religieuse

originelle, puisque la France adopta à l'égard du clergé une mesure mitigative des effets de la « saisie » en salariant le personnel religieux, mesure confirmée par le Concordat de 1801 et maintenue jusqu'à la Loi de séparation de 1905. Dans les « monuments historiques » que la Loi de 1907, parmi d'autres églises, remit aux communes (municipalités), coexistaient ainsi des significations d'autant plus denses qu'elles fonctionnaient selon un double système sémantique, de la patrimonialisation et de la religion. Ces suites de la Révolution peuvent-elles alors laisser croire qu'il suffirait aujourd'hui de brûler à nouveau quelques églises pour parvenir à en sauver ? Probablement pas, notamment parce que cette coexistence des pratiques religieuses et des pratiques patrimoniales en un seul lieu contenait le germe d'une fatale polarisation : celle qu'exprimait Maurice Barrès (1914 : 1) au lendemain de l'adoption de la Loi de 1907, écrivant que « *les ennemis du catholicisme paraissent s'inquiéter du désastre d'art qu'ils ont organisé* » ; celle qui laisse entendre à certains qu'il faille être croyant (et pratiquant) pour aimer l'église.

Cependant, force est de constater que les églises / monuments historiques gagnaient au maintien de la pratique religieuse, car, tant que celle-ci demeurait, elles ne requéraient guère d'autres formes de patrimonialisation – interventions de mise en valeur ou, comme on en parlerait plus tard, d'interprétation – que celle qui les investissait de sens au quotidien, par le biais des rituels du culte. C'était le cas, à tout le moins, pour les visiteurs qui possédaient le langage nécessaire à la reconnaissance du sens, en l'occurrence ce « catholicisme » invoqué par Barrès. Cette animation muséologique avant la lettre justifie d'ailleurs sans doute les divers avantages consentis au clergé, à tout le moins là où les églises, identifiées *a priori* ou *a posteriori* comme monuments historiques, ont, comme en France, été nationalisées. C'est elle, aussi, qui explique que la Commission des monuments historiques qu'on créa au Québec en 1922, sur le modèle de sa cousine française, ne se soit intéressée à d'autres formes d'édifices que lorsque ceux-ci étaient désuets, alors qu'elle accorda de tout temps une attention soutenue aux églises. Dès leurs premières réunions, les commissaires dis-



Sanctuaires - Shrines de la province de Québec et des églises historiques, illustration du guide *La province de Québec Canada*, 1950.

Photo : Office provincial de Publicité ou Service du tourisme



cutèrent ainsi des menaces de destruction du *vieux* manoir de Longueuil, du *vieux* moulin du fief Vincelotte au Cap Saint-Ignace « qui menace ruine », du *vieux* cimetière militaire de Chambly, des *anciennes* maisons de l'île aux Coudres (Commission des monuments historiques, 1922), etc., tout en proposant l'allocation de sommes considérables, non pas pour sauver, mais pour subvenir à l'animation de ces monuments apparemment bien vivants qu'étaient les églises : 7 000 \$, par exemple, en 1923, pour *agrandir* Notre-Dame de la Jeune-Lorette (Commission des monuments historiques, 1923). Cette conception de la pratique religieuse comme une forme d'interprétation patrimoniale se confirma d'ailleurs dans le temps, que ce soit dans le souci manifeste de Gérard Morisset, secrétaire de la Commission à compter de 1955, de conserver *in situ* les œuvres et l'orfèvrerie ecclésiastiques, dans les efforts répétés des commissaires de négocier avec l'Église catholique, qui avait abandonné Saint-Pierre de l'Île-d'Orléans, quelque utilisation de ce monument historique, ou encore dans leur décision de défrayer la fabrique de Saint-François de l'Île-d'Orléans du chauffage de l'église, quand les deniers des fidèles ne suffirent plus pour procurer ce confort au culte⁹.

Cette attitude de l'institution des monuments historiques, qui retarda sans doute de plusieurs années la désaffectation de nombreuses églises, contribua probablement à masquer, pendant ce temps, le fait que la pratique religieuse ne suffisait plus à soutenir financièrement l'église, voire que, dans quelques cas, le culte pouvait coûter plus que le simple entretien du monument. Elle assura néanmoins la patrimonialisation des églises en question, puisque le tourisme, en effet, pouvait s'en délecter.

Le tourisme comme pratique patrimoniale des lieux religieux

« *La province de Québec* », apprenait-on dans un guide touristique des années 1950, « *est le berceau de la civilisation chrétienne dans le nord du Nouveau Monde* » (Service du tourisme, 1950) ; « *partout le clocher [y] domine le village* » (Chemin de fer national du Canada, 1923 : 5). Tant que les églises restèrent animées, elles monopolisèrent, et de loin, le paysage touristique, c'est-à-dire celui dans lequel « l'Autre » reconnaissait « notre » patrimoine. La Commission des monuments historiques qui, non sans raison, on le comprend, se préoccupait aussi notablement de tourisme, n'était bien entendu pas étrangère à cette valorisation, puisqu'elle se souciait fort dans les années 1920, plus encore que de conserver les églises, de parsemer le Québec de plaques commémoratives et « *d'inscriptions historiques le long des routes* » (Ministère de la voirie, 1927) que les cartes touristiques recensaient : « *Premier temple érigé dans la province de Québec pour le culte protestant* » (chapelle Cuthbert, Berthier) ; « *Dans l'église qui s'élevait ici, les Anglais élevèrent un hôpital en 1759. Le corps de Wolfe fut déposé dans cette église avant son transport en Angleterre* » (Lauzon) ; « *Ici s'élevait l'église de Saint-Michel de Sillery* » ; « *Cette église fut consacrée par M^{gr} de Pontbriand en septembre 1749* » (Sainte-Famille de l'Île-d'Orléans) ; « *La première église de Sainte-Anne-de-Beaupré, construite en 1658, s'élevait ici* », etc.

Dans les Albums des églises ou dans les brochures des congrès eucharistiques, ces premiers grands guides touristiques du Québec moderne, mais aussi dans tous les autres guides, les églises furent longtemps, de tous les possibles monuments, les plus fréquemment cités. D'autant que, pour animées qu'elles étaient aux yeux du visiteur étasunien (touriste de prédilection du Québec de la première moi-



Plaque commémorative posée auprès de l'église de Sainte-Jeanne-de-Chantal de l'Île-Perrot¹⁰.
Photo : Luc Noppen

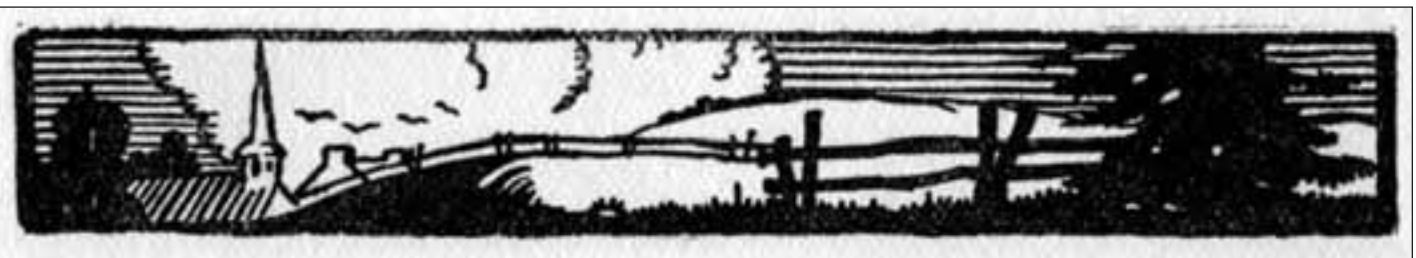


Image d'en-tête des pages de Québec, 1923. La douce province : un clocher suffit à définir le paysage...

Photo : Collection de l'auteur



Le « beau gothique » de la Christ Church (Montréal), comme le voulait le guide *La douce province*, lui aussi représenté parmi les centaines de cartes postales des églises de « la ville aux clochers ». Photo : Collection de Jonathan Cha

tié du XX^e siècle) qui, si protestant fut-il, pouvait néanmoins en mesurer l'investissement sémantique, elles étaient assorties à un imposant appareil discursif esthétique, par surcroît du religieux qui, du fait du culte actif, « allait de soi ». De Montréal, on lisait ainsi qu'elle « renferme près de 500 églises, chapelles et temples. La ville aux clochers ! C'est l'impression dominante qu'elle laisse aux touristes. [...] La véritable voix de Montréal, ce n'est pas la sirène d'usine, mais le carillon » (Chemin de fer national du Canada, 1923 : 14). Le même guide, publié en 1923, ne recensait d'ailleurs dans la métropole, au titre des « édifices et monuments », que des églises (et presque autant parmi les « sites historiques ») :

La cathédrale Saint-Jacques, carré Dominion, construite en 1870, sur le plan de Saint-Pierre de Rome : elle a 330 pieds de long et 222 de large. Statues, tableaux. En arrière de la cathédrale est le palais archépiscopal [sic]. – Église Saint-Jacques, rue Saint-Denis, bâtie en 1823, première cathédrale de Montréal jusqu'en 1832, date de son incendie. Reconstruite. Le clocher le plus élevé de Montréal. Style gothique. – Église du Gesù, rue Bleury, appartient au RR. PP. jésuites : tableaux et fresques.

– Église Notre-Dame-de-Lourdes, rue Sainte-Catherine, est bâtie en 1874, œuvre de Napoléon Bourassa, styles byzantin et renaissance, tableaux, fresques. – Autres églises à visiter : – Saint-Patrice, Saint-Joseph, Saint-Sauveur (Syriens), Sainte-Brigide, Saint-Louis-de-France, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Vincent-de-Paul, Sacré-Cœur, Pères du Très-Saint-Sacrement, Saint-Viateur, Christ Church (anglicane) construite en 1859 (beau gothique), Saint James Methodist Church, Saint George, Saint Andrews, église presbytérienne américaine, rue Dorchester, Temple Emmanuel (Synagogue), etc. (Chemin de fer national du Canada, 1923 : 17)

Le même corpus présidait, dès 1868, dans un guide touristique d'auteur : « De distance en distance, on aperçoit la pointe du clocher de l'église catholique, ce lieu si cher aux Canadiens français. Les églises sont toutes construites à peu près dans le même genre, avec une architecture très unie » (Gilbert Gérard, 1868). Pour l'arrivant à Montréal, « le coup d'œil [était] magnifique. L'église Notre-Dame avec ses hautes tours, les clochers luisants de ses nombreuses églises et chapelles » (Gilbert Gérard, 1868). Québec n'était évidemment pas en reste :

Cette église [la cathédrale Notre-Dame] est grande et commode, mais sans aucune recherche dans l'architecture. L'intérieur est élégamment décoré, et contient plusieurs belles peintures faites par d'habiles maîtres ; ces peintures méritent d'être examinées. L'église peut contenir environ 4000 personnes. La musique y est ordinairement bonne. (Gilbert Gérard, 1868 : 6)

Le monument d'art et d'architecture qui appelait ce tourisme patrimonial, néanmoins, semble s'être dissous, avec la pratique religieuse, quelque part dans la Révolution tranquille. Plus d'églises ni de clochers, en 1978 ; le monument a fait place à la « messe » :

Arrive to Réveillon in time to say "Bonne nuit" to "les petits enfants." Nibble on hors d'œuvres until it's time for midnight Mass. After services, head home where "mémère" has woken the toddlers again—it is time to open "les étrennes." The feast follows [...]. The Québécois have another Réveillon, which they'll inform you with a grin, is less "formal" than Christmas. Which means you can skip Mass [...] and go straight to the feasting and dancing. (Tourisme Québec, 1978 : 72)



Carte postale représentant, en 1913, le « clocher le plus élevé de Montréal », comme le voulait l'interprétation des guides touristiques. Le clocher (précisément) et le transept sud de l'église Saint-Jacques ont été classés en 1973 par le gouvernement du Québec, alors qu'on démolissait l'église ; ils sont depuis intégrés au pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM. Photo : Archives nationales du Québec (Québec), P547,S1,SS1,SSS1,D2,P3198



La bénédiction des cloches de Saint-Henri (Montréal), en 1895, attire la foule.

Photo : *Le Monde illustré*, vol. 12, n° 604, 30 novembre 1895, p. 463 (Bibliothèque nationale du Québec)

sens : de 1975 à 2004, le nombre de jeunes en formation dans les congrégations canadiennes est passé de 402 à 3 chez les hommes et de 426 à 68 chez les femmes, ce qui a réduit de plus de la moitié le nombre total de religieux et porté leur moyenne d'âge à son record actuel, 72 ans (données citées dans Meunier, 2005 : A8).

Des interprètes professionnels laïques réussiraient-ils, en palliant cette déficience de personnel, à réanimer les églises ? C'est peu probable ; si ceux que l'Église doit engager en nombre croissant pour assurer quelque pastorale n'y parviennent pas (comme on peut le constater), il serait étonnant que pareil stratagème fonctionne dans l'univers patrimonial, où « l'authenticité » se maintient à l'ordre du jour – tant et si bien, d'ailleurs, qu'elle s'impose désormais dans celui du tourisme. Et c'est sans compter que la « crise d'authenticité » que susciterait cette animation s'alimenterait, par surcroît, de l'insatisfaction des 5 % de la population québécoise pour qui la pratique religieuse reste « vivante » et du scepticisme de ceux, majoritaires, qui, sans doute du fait même de la perte de sens (du patrimoine), considèrent que la diminution de la pratique religieuse (dans les monuments) représente un « recul important » de la société¹⁵. Débat de la religion et débat du patrimoine vont donc bel et bien de pair, puisque nous voici, dans cette réflexion, de retour au refus de la patrimonialisation.

On peut alors se demander, dans les paramètres de cette argumentation, si le patrimoine des 95 % des Québécois non pratiquants peut survivre sans le tourisme. Ou plutôt, plus précisément : le déclin de la pratique religieuse aujourd'hui, manifesté dans la désaffectation des églises – ces monuments originels –, annonce-t-il la mort du patrimoine et, avec elle, celle de notre conception moderne du tourisme ? En d'autres mots, le couple tourisme / patrimoine peut-il survivre à la religion ?

À l'heure où, dans la foulée de Vatican II qui, au milieu des années 1960, dépouilla l'art et l'architecture ecclésiale du pouvoir de produire du sens, les traditions religieuses historiques penchent elles-mêmes de plus en plus vers une « dématérialisation » qui leur permettrait de renier les coûteux murs et ornements liturgiques qui les habillent encore, la question vaut la peine d'être posée. Ce sont en effet, rappelons-le, les lieux matériels et les objets localisés qui fondaient le Grand Tour, comme le pèlerinage ; pourquoi, en effet, se déplacer, si, au bout du périple, la transcendance, celle que supportaient monuments ou reliques, ne justifie pas le déplacement ? L'apparente popularité (mais pour combien de temps ?) du *Learning Travel* offre peut-être alors un bout de piste : le retour du Grand Tour, qui, plus encore que le pèlerinage, fonde le tourisme moderne. On verrait bien en effet, devant ces « belles peintures faites par d'habiles maîtres » et dans ces intérieurs

vides, mais « richement décorés », ce touriste aristocrate qui, au XVIII^e siècle, prisait l'art et l'architecture¹⁶ et se délectait, sans autre forme d'interprétation, de ruines, puisque ses attributs socioprofessionnels reposaient précisément sur la connaissance préalable, que devait confirmer l'expérience (dé)localisée du *Tour* : « enrichir l'esprit par le savoir, corriger le jugement, supprimer les préjugés de l'éducation, polir les manières, en un mot former un gentleman accompli » (Nugent, 1777). Encore faudrait-il, pour assurer le succès d'un tel virage de l'industrie touristique (et patrimoniale), que l'histoire de l'art et de l'architecture (au Québec à tout le moins) reprenne du service, ne serait-ce que pour manifester quelque intérêt envers le patrimoine en question. Et, pour que renaisse ce touriste que l'absence d'animation n'affecte guère – au contraire –, nous devrions accepter ce que les efforts de « démocratisation » du XX^e siècle, assistés par les analyses sociologiques de l'histoire du tourisme, ont aboli comme un tabou : la « distinction » que Marc Boyer¹⁷ a attribuée à l'intention « touristique » de l'aristocrate britannique, cet élitisme d'une classe sociale privilégiée qui trouvait dans la culture commune (pour elle) du *Tour* le prétexte de sa domination sur les autres couches de la société¹⁸.

Peut-être faudra-t-il un jour découvrir que le tourisme, non plus que le patrimoine ou la religion d'ailleurs, ne repose pas sur des principes égalitaires, ni n'en promeut. Si le contraire devait s'avérer, on pourra au moins constater que les deux premiers provoquent (encore) un tropisme certain – à tout le moins dans les universités, où ils meuvent un corps de disciplines de plus en plus hétéroclites –, ce qui ne semble pas être le fait de la dernière, eu égard aux traditions religieuses historiques qui ont appris aux deux premiers à investir les lieux et les objets de sens. Mais le sens est-il encore d'actualité ?

Cultes en jachère

C'est alors, à nouveau, vers l'évolution conjointe du monument historique et de la religion qu'on peut se tourner pour comprendre le déclin simultané des cultes (religieux, patrimonial, etc.). En effet, comme nous l'évoquions, le « culte chrétien de la trace¹⁹ » sous-tend la naissance et l'épanouissement du « monument historique », ancêtre de notre patrimoine et de nos « biens culturels » contemporains. L'idée de compléter la « trace », c'est-à-dire de restaurer le monument en un



« état complet » n'est survenue que plus tard, à peu près au moment où les églises étaient officiellement réinvesties par le culte, en France, pendant qu'une institution tout aussi officielle, les Monuments historiques, voyait le jour pour prendre la matière en charge. Alors que la religion revenait dans le monument, ainsi, se développait un mode parallèle de réception du sens, à peine perceptible au départ, d'autant que l'encodage dont il relevait tenait d'abord de la nécessité pour le monument, si la pratique religieuse devait réinvestir le patrimoine, d'accueillir celle-ci. Cette église « restaurée », celle de Viollet-le-Duc ou celle de la Commission québécoise des monuments historiques, ne représentait apparemment que la modernisation du monument et de l'architecte (on créa donc le statut « d'Architecte en chef des Monuments historiques »), qui laissait à l'archéologue les ruines ; mais elle signalait aussi le basculement d'une idée, celle de l'authenticité de plus en plus inscrite dans la matière de l'objet, et non dans le sujet qui le fréquente.

Le tourisme a évolué de la même façon, en exigeant une trace de plus en plus complète ; parti, tantôt des reliques, tantôt des ruines, ici d'ossements dérobés à la vue, là des pierres éparées de l'Acropole, il est aujourd'hui « urbain » ou s'émaille de parcs à thèmes. Ainsi, d'une part, assista-t-on à une dissociation des significations « patrimoniales » réservées à des groupes socioprofessionnels de plus en plus restreints : les historiens d'architecture pour le monument, les archéologues pour la ruine, les croyants pour l'église – en quelque sorte. D'autre part, l'univers du touriste se vit, progressivement mais décisivement, littéralement envahi par « l'interprétation » qui devait, dans cette perspective de « complètement », être superposée à l'objet.



Carte postale : « Église de la Mission Saint-François-Xavier où l'on conserve les reliques de la Vénérable Kateri Tekakwitha, Caughnawaga, Québec. »

Photo : Bibliothèque nationale du Québec, CP 925

Pendant que le « sens commun » s'évanouissait peu à peu, dans la multiplication des significations à l'échelle de la mondialisation et dans la distanciation du passé, de plus en plus loin de nous, le patrimoine des constructions nationales, celui qui aux XIX^e et XX^e siècles fut inventé pour soutenir la constitution des nouveaux pays (comme la France des églises/monuments historiques nationalisés, par exemple), puis le tourisme de masse ont laissé croire, encore quelque temps, que tous partageaient le même sens des monuments. Le sens du « gothique » des églises, par exemple, qui pour Viollet-le-Duc exprimait la quintessence de l'art français (et, par conséquent, démontrait la profondeur historique de la nation française) comme, à la même époque, pour Ernest Renan :

Le style gothique, écrivait-il, nous apparaît ainsi comme un art purement français. Il naît avec la France, au centre même de la nationalité française, dans ce pays florissant et riche qui se dégageait le premier de la fécondité germanique, fut le berceau de la dynastie capétienne, et en recueillit avant tous les autres les bénéfices. (Renan, 1878)

On put d'autant plus croire à cette « accessibilité universelle » des monuments qu'ils furent bientôt abondamment interprétés, tantôt par une histoire de l'architecture alors florissante, tantôt par une sémiocratie qui se renouvela en inventant la « muséologie » comme discipline autarcique productrice de « savoirs » et de « sens » à appliquer, *a posteriori*, aux monuments qui méritaient son attention. Cette discipline, qui en effet trouva sa dénomination au début des années 1930 (alors même que naissait le tourisme de masse), codifia ainsi ses ambitions dans « l'ensemble des connaissances scientifiques, techniques et pratiques concernant [...] la présentation des collections [...], constitué en discipline autonome et faisant l'objet d'un enseignement²⁰ ». On était bien loin, dès lors, des *a priori* de l'odeur d'encens, du prêche de l'officiant, du carillon des cloches que tout un chacun comprenait ou, à la limite, qu'une forme d'élite était à même de savourer, du fait de la culture par laquelle elle tenait à se définir, cette culture apprise de sens communs en voie d'extinction, *cultivée* comme l'avaient été, aussi, les significations des ruines grecques, romaines ou égyptiennes pour le *Tour-ist*.



« L'architecture gothique perpendiculaire » de Notre-Dame de Montréal, selon l'interprétation de Gilbert Gérard. Carte postale.

Photo : Collection de Stéphanie Mondor

Les auteurs ne se comptent plus, aujourd'hui, qui enregistrent dans la démocratisation de la société occidentale l'effacement de la « culture du dépassement » – celle, justement, de notre aristocrate britannique du XVIII^e siècle – au profit d'une « culture de consommation ». Au terme de notre réflexion sur les relations de la religion, du tourisme et du patrimoine, on entrevoit au moins dans cette désagrégation des caractéristiques historiques de ladite société des raisons pour lesquelles les musées cherchent à ne plus avoir ressemblé à des musées, les orchestres symphoniques à jouer des pièces populaires et les églises à ne plus avoir l'air religieux. Or, quel pourrait bien être, au titre de patrimoine, voire même de « patrimoine religieux », l'intérêt d'une église qui serait dépouillée de tels attributs et dont ceux de « gothique » ou de « Renaissance » qui abondaient jadis dans les guides touristiques (« l'architecture gothique perpendiculaire » [Gilbert Gérard, 1868 : 26] de Notre-Dame de Montréal, par exemple) ne résonnent plus d'aucune signification ? En tant que procédés d'investissement de sens qui s'offraient, dans des lieux matériels ou dans des objets, au décodage d'initiés en quête de transcendance, la religion et le patrimoine semblent bel et bien voués à disparaître à mesure que s'évanouit cette « culture du dépassement » que déterminait le postulat de quelque principe supérieur. Le tourisme, qui pour l'essentiel encore se nourrit de ces procédés, voire est invité à « sauver » la première ou le second, n'est sans doute pas promis à un meilleur avenir.



Le culte, c'est une « admiration mêlée de vénération que l'on voue à quelque chose » ; étymologiquement, le mot nous vient du latin *cultus*, participe passé de *colere*, c'est-à-dire adorer et, plus précisément, *adoré*. C'est le lieu ou l'objet qu'on adore, comme médiateur de la transcendance ; sans quelque sens partagé, sans capacité ou désir collectif de dépasser l'ordre des réalités déterminées, ou lorsque, dans le *big bang* patrimonial, par exemple, l'« hors du commun » devient, justement, ordinaire, le patrimoine, tout comme la religion à ce qu'il semble, s'éteint. Pour se déplacer, c'est-à-dire pour survivre, le tourisme devra trouver autre chose.

Historiens d'architecture, Lucie K. Morisset et Luc Noppen, qui est aussi titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, sont professeurs au Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal.

Notes

- 1 Lire notamment, à ce sujet, Noppen et Morisset, 2003 : 82-85.
- 2 [www.unesco.org], consulté le 5 juin 2005.
- 3 Lire notamment, au sujet de cet « horizon », Noppen et Morisset, 2005 : 329-335.
- 4 Lire, à ce sujet, Morisset, 1997.
- 5 Il aurait d'ailleurs inventé le mot pour l'occasion, en 1794, dans son *Rapport sur les destructions opérées par le vandalisme et sur les moyens de le réprimer* : « je créerai le mot pour tuer la chose », écrivit-il.
- 6 De nombreux auteurs ont écrit sur cette question : on peut recommander entre autres, au lecteur intéressé, Poulot, 1997 ; et, publié plus récemment, Pinon, 2002.
- 7 L'Inspection générale des monuments historiques prendrait ce nom de « Commission » en 1837.
- 8 Au sujet de Viollet-le-Duc en général et de sa pensée à ce sujet en particulier, lire le remarquable ouvrage de Leniaud (1994).
- 9 Ces exemples et les épisodes de l'histoire de la conservation des monuments historiques dont ils relèvent sont plus amplement documentés et expliqués dans Noppen et Morisset, 2005 : 129-222.
- 10 La Commission des monuments historiques du Québec, qui dès 1922 souhaitait placer des plaques commémoratives sur les sites qui se rencontrent le long de nos routes de campagne fréquentées aujourd'hui par les automobiles, commanda en 1923 ce modèle de piédestal : on y reconnaît un érable enraciné dans un boulet de canon et portant entre ses branches la plaque, entourée de feuilles d'érable.

- 11 Lyzette Conley, responsable de l'accueil touristique à Notre-Dame de Québec.
- 12 [http://www.bounjourquebec.com/francais/attraits/eglises/carte_gen.html], consulté le 1^{er} juillet 2005.
- 13 Lire, au sujet des motivations originelles de cet organisme et du « tourisme religieux » en question, Noppen et Morisset, 2003 : 69-70.
- 14 Lire, à ce sujet, Morisset, Noppen, 2005 : A-9.
- 15 En effet, 63 % des Québécois, en l'occurrence, selon un sondage SOM-La Presse cité dans Pratte, 2000 : B-6.
- 16 Au sujet des compétences de ce premier « tour-ist » pour « lire » l'architecture, voir notamment Black, 1985 : 224.
- 17 En empruntant au sociologue Pierre Bourdieu ce concept de « distinction » (1979), Marc Boyer a mis de l'avant cette populaire thèse dès 1994 dans *La communication touristique* (1994) ; on la retrouve, entre autres, dans *L'invention du tourisme* (1996) et dans *Histoire de l'invention du tourisme. XVII^e-XIX^e siècles origine et développement du tourisme dans le sud-est de la France* (2000).
- 18 Lire aussi à ce sujet Cervantes, 1998 : 15 et ss.
- 19 Voir à ce sujet l'excellente analyse de Andrieux, 1997 : 213 et ss.
- 20 C'est la définition qu'en donne, parmi d'autres ouvrages généralistes, *Le Robert*. À l'opposé, la « muséographie », apparue, elle, un siècle plus tôt, concerne la description et l'étude des collections de musées.

Bibliographie

- Andrieux, Jean-Yves (1997), *Patrimoine et histoire*, Paris, Belin, p. 213 et ss.
- Barrès, Maurice (1914), *La grande pitié des églises de France*, Paris, Émile-Paul Frères éditeurs.
- Black, Jeremy (1985), *The British and The Grand Tour*, Londres, Croom Helm.
- Bouchard, Alain (1999), « Indulgence pour les églises », *Le Soleil*, 8 avril, p. A-1.
- Bourdieu, Pierre (1979), *Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 670 p.
- Boyer, Marc (1994), *La communication touristique*, Paris, Presses universitaires de France, 127 p.
- Boyer, Marc (1996), *L'invention du tourisme*, Paris, Gallimard, 160 p.
- Boyer, Marc (1998), *Histoire de l'invention du tourisme. XVII^e-XIX^e siècles origine et développement du tourisme dans le sud-est de la France*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 332 p.
- Cervantes, Xavier (1998), *L'Angleterre au XVIII^e siècle, 1714-1800*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Chemin de fer national du Canada (1923), *La douce province*.
- Commission des monuments historiques (1922), « Procès-verbaux des première et deuxième assemblées », 13 juin et 6 octobre, Archives nationales du Québec, E52, boîte 30.

- Commission des monuments historiques (1923), « Procès-verbal de la troisième assemblée », 14 février, Archives nationales du Québec, E52, boîte 30.
- Coomans, Thomas (2002), « Veel zorgen, weinig zorg. De lotgevallen van negentiende-eeuwse kerkgebouwen in de twintigste eeuw in België », dans Anna Bergmans *et al.* (dir.), *Neostijlen in de negentiende eeuw. Zorg geboden?*, Louvain, Leuven University Press.
- Désiront, André (2005), « Le tourisme à la rescousse des églises », *Le Soleil*, 14 mai, p. F-4.
- East, Bernard (2005), En réponse à un « appel à tous » lancé dans le quotidien *La Presse*, 12 mai, p. A-19.
- Gilbert Gérard, Arsène (1868), *Itinéraire de Québec à Chicago*, Montréal, C. O. Beauchemin et Valois.
- Greffé, Xavier (2003), *La valorisation économique du patrimoine*, Paris, La Documentation française, 383 p.
- Leniaud, Jean-Michel (1994), *Viollet-le-Duc ou les délires d'un système*, Paris, Mengès, 225 p.
- Meunier, Hugo (2005), « Les moutons noirs », *La Presse*, 5 juin, p. A-8.
- Ministère de la Voirie (1927), *Carte routière et touristique de la province de Québec*, Bureau provincial du tourisme.
- Morisset, Lucie K. (1997), « De Compostelle au voyage culturel », *Téoros*, vol. 16, n° 2, été.
- Morisset, Lucie K., et Luc Noppen (2005), « Reprendre en mains l'avenir des églises du Québec », *Le Devoir*, 27 avril, p. A-9.
- Noppen, Luc, et Lucie K. Morisset (2003), « Le tourisme religieux et le patrimoine », *Téoros*, vol. 22, n° 2, été, p. 69-70.
- Noppen, Luc, et Lucie K. Morisset (2004), « Un musée point-com. Le label patrimoine mondial », *Téoros*, vol. 23, n° 1, printemps, p. 82-85.
- Noppen, Luc, et Lucie K. Morisset (2005), *Les églises du Québec. Un patrimoine à réinventer*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Nugent, Thomas (2004) [1777], (3^e édition), *The Great Tour, or, A Journey Through The Netherlands, Germany, Italy and France*, Londres, J. Rivington and Sons, 4 vol.
- Pinon, Pierre (2002), *Atlas du Paris haussmannien*, Paris, Parigramme, 220 p.
- Poulot, Dominique (1997), *Musées, nation, patrimoine 1789-1815*, Paris, Gallimard, 406 p.
- Pratte, André (2000), « Le rêve d'une messe à jamais disparue », *La Presse*, 15 janvier, p. B-6.
- Renan, Ernest (1878), « L'art du moyen-âge », dans *Mélanges d'histoire et de voyages*, Paris, Calmann-Lévy.
- Service du tourisme (1950), *La province de Québec Canada*, Office provincial de Publicité, III^e de couverture.
- Tourisme Québec (1978), *A Whole Different World Next Door*.